



**Vingt-et-unième réunion du Groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre
(APIRG/21)**

(Nairobi, Kenya, 9 – 11 octobre 2017)

**Point n° 3 : Cadre de performance pour la planification et à la mise en œuvre de la navigation
aérienne dans la Région AFI**

Etat de la mise en œuvre des procédures PBN dans les Etats membres de l'ASECNA

[Note présentée par l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar]

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Cette note présente l'état de mise en œuvre des procédures PBN dans les Etats membres l'ASECNA.

Suite à donner :

- a) Prendre note des progrès réalisés par l'ASECNA dans l'élaboration et la mise en œuvre des procédures de vol ;
- b) Exhorte les Etats de la région AFI à élaborer le cadre réglementaire pour l'approbation des procédures de vol ;
- c) Encourager les usagers qui en ont la capacité à voler effectivement ces procédures publiées et à apporter leur retour d'expérience aux concepteurs

Objectifs spécifiques:	La présente note d'information se rapporte aux objectifs stratégiques: A, B, C et E. Sécurité, Capacité et efficacité de la navigation aérienne, et Protection de l'environnement.
Références:	-DOC 9750: <i>Plan mondial de navigation aérienne</i> ; -Résolution A-38, relative à l'ASBU; -Résolution A37-11 ; -Feuille de route AFI pour la PBN ; -Doc 9613, Manuel PBN

1. INTRODUCTION

1.1 Dans le but d'arrêter la prolifération des standards RNAV et RNP régionaux, l'OACI a créé en 2007 le concept PBN qui redéfinit clairement la RNAV et la RNP selon les zones d'opérations.

1.2 Les Résolutions A36-23, et A37-11 de l'Assemblée de l'OACI, appellent les États contractants à mettre en œuvre des routes ATS et des procédures de départs, d'arrivées et d'approches, conformes au concept PBN et demande à ces États et groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG) d'élaborer chacun, des plans de mise en œuvre de la PBN.

1.3 Pour donner suite aux résolutions de l'OACI, le groupe de planification et de mise en œuvre pour la Région Afrique - Océan Indien (APIRG) a adopté, en décembre 2008, la « Feuille de Route pour la Mise en Œuvre de la Navigation fondée sur les Performances (PBN) dans la Région Afrique – Océan Indien (AFI) ».

1.4 La feuille de route AFI pour la PBN planifie la mise en œuvre de la PBN en 3 étapes, le court terme, le moyen terme, et le long terme. S'agissant des procédures de vols, les objectifs de réalisation ont été fixés, notamment en ce qui concerne :

- a. Mise en œuvre des SIDs et des STARs PBN sur les aéroports internationaux.
- b. Mise en œuvre des RNP APCH (avec Baro-VNAV) sur les pistes aux instruments.
- c. Mise en œuvre des procédures en descente continue (CDO) et en montée continue (CCO).

2. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES PROCEDURES DE VOLS

2.1 Dans le cadre de la feuille de route AFI pour la mise en œuvre de la PBN, l'ASECNA développe et met en œuvre les procédures d'approches avec guidage verticale (APV /BaroVNAV), les STARs et les SIDs basés sur les critères de la PBN, de tous les aéroports internationaux des 17 Etats Membres.

2.2 Les deux annexes ci-dessous donnent l'état global de la mise en œuvre des procédures de vols dans les aéroports internationaux des 17 Etats Membres de l'ASECNA.

3. SUITE A DONNER

3.1 Exhorte les Etats de la région AFI à élaborer le cadre réglementaire pour l'approbation des procédures de vol.

3.2 Encourager les usagers qui en ont la capacité à voler effectivement ces procédures publiées et à apporter leur retour d'expérience aux concepteurs

Annexe1 : Procédures d'approche RNP APCH (LNAV et LNAV/VNAV)

AEROPORTS	RNP APCH (LNAV)	RNP APCH (LNAV/VNAV)	REMARQUES
Antananarivo			Mise en œuvre
Mahajanga			Mise en œuvre
Niamey			Mise en œuvre
Dakar		II	Mise en œuvre
Libreville			Mise en œuvre
Abidjan			Mise en œuvre
Lomé			Etudes terminées - Attente contrôle en vol pour mise en œuvre 2017
Bamako			Etudes terminées - Attente contrôle en vol pour mise en œuvre 2017
Cotonou			Etudes terminées - Attente contrôle en vol pour mise en œuvre 2017
N'Djamena			Etudes terminées - Attente approbation de la CAA pour mise en œuvre 2017
Ouagadougou			Mise en œuvre
Yaoundé			Mise en œuvre
Douala			En cours pour mise en œuvre 2017
Moroni			Mise en œuvre
Port – Gentil			Mise en œuvre
Malabo			Mise en œuvre
Nouakchott			Planifié pour 2018
Brazzaville			Mise en œuvre
Point Noire			Mise en œuvre
Bissau			Mise en œuvre
Bangui			En cours pour mise en œuvre 2018
Nouadhibou			Planifié pour 2018
Bobo-Dioulasso			Mise en œuvre
Garoua			Mise en œuvre
Franceville			Mise en œuvre
Sarh			Mise en œuvre
Toamasina			Mise en œuvre
Ollombo			Mise en œuvre
Bata			Mise en œuvre
Gao			Mise en œuvre
Niamtougou			Mise en œuvre
Mopti			Etudes terminées- Attente contrôle en vol pour mise en œuvre 2017

Annexe2 : CDO/CCO Procédures

AEROPORTS	Procédures CDO	Procédures CCO	REMARQUES
Antananarivo			En cours pour mise en œuvre 2018
Niamey			Planifié pour 2019
Dakar			Attente approbation CAA pour mise en œuvre 2018
Libreville			En cours pour mise en œuvre 2018
Abidjan			Attente approbation CAA pour mise en œuvre 2018
Lomé			Planifié pour 2020
Bamako			Planifié pour 2019
Cotonou			Planifié pour 2020
N'Djamena			En cours pour mise en œuvre 2018
Ouagadougou			En cours pour mise en œuvre 2018
Douala			Planifié pour 2019
Malabo			Planifié pour 2020
Nouakchott			Planifié pour 2019
Brazzaville			En cours pour mise en œuvre 2018
Bangui			Planifié pour 2021
Moroni			Planifié pour 2021
Bissau			Planifié pour 2021

FIN